



2ND SESSION, 38TH LEGISLATURE, ONTARIO
54 ELIZABETH II, 2005

2^e SESSION, 38^e LÉGISLATURE, ONTARIO
54 ELIZABETH II, 2005

Bill 54

Projet de loi 54

**An Act to proclaim the
Apple Capital of Ontario**

**Loi proclamant la Capitale
de la pomme en Ontario**

Mr. Murdoch

M. Murdoch

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading December 14, 2005
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 14 décembre 2005
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



An Act to proclaim the Apple Capital of Ontario

Preamble

There are approximately 1,200 acres of apple orchards in the Municipality of Meaford located in Grey County, which contributes to making Grey County the number one apple producing area in Ontario. The County produces about 25 per cent of Ontario's apple crop annually. The "farm gate value" of apples from the County is approximately \$12,000,000 to \$15,000,000 annually.

The major apple variety in Meaford is McIntosh, the premium quality of North America. The McIntosh variety makes up 40 per cent of the apples grown, and the Northern Spy variety accounts for 25 per cent.

Within Meaford, there are four farmers' roadside markets located at orchards. Meaford also produces apple juice and has a large apple storage capacity and business.

Meaford has a tourist information booth in the shape of an apple, hosts an annual apple harvest craft show, and is the home of the famous Grandma Lambe's apple pie, winner of the 2002 Business of the Year award. Grandma Lambe's has been in business for over 50 years.

Therefore Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Apple Capital of Ontario

1. The Municipality of Meaford is proclaimed as the Apple Capital of Ontario.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Apple Capital of Ontario Act, 2005*.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the Municipality of Meaford as the Apple Capital of Ontario.

Loi proclamant la Capitale de la pomme en Ontario

Préambule

La municipalité de Meaford, dans le comté de Grey, compte environ 1 200 acres de vergers de pommiers, ce qui contribue à faire de celui-ci le premier producteur de pommes en Ontario. Le comté produit quelque 25 pour cent de la récolte annuelle de pommes dans la province, et la «valeur à la ferme» de ces pommes se situe entre 12 000 000 \$ et 15 000 000 \$ à peu près par année.

C'est la McIntosh, pomme par excellence en Amérique du Nord, qui est la plus cultivée à Meaford. Cette variété représente en effet 40 pour cent des pommes cultivées, tandis que la Northern Spy en représente 25 pour cent.

Meaford compte quatre comptoirs routiers, situés aux abords des vergers. La municipalité produit également du jus de pomme et est dotée d'une grosse entreprise de pommes de même que d'une grande capacité d'entreposage.

Meaford a un kiosque de renseignements touristiques en forme de pomme, accueille chaque année une foire artisanale qui met l'accent sur la récolte de pommes et est le berceau de la fameuse tarte aux pommes Grandma Lambe, gagnante du prix de l'entreprise de l'année en 2002. Grandma Lambe's est en affaires depuis plus de 50 ans.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Capitale de la pomme en Ontario

1. La municipalité de Meaford est proclamée Capitale de la pomme en Ontario.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2005 sur la Capitale de la pomme en Ontario*.

NOTE EXPLICATIVE

La Loi proclame la municipalité de Meaford Capitale de la pomme en Ontario.